



# CGT Caen

Avenue Côte de Nacre, 14033 Caen Cedex

☎ : 02 31 06 48 58 – GSM : 06 76 03 50 45 – Email : [cgt@chu-caen.fr](mailto:cgt@chu-caen.fr)

Site Internet : [www.cgt-chu-caen.info](http://www.cgt-chu-caen.info)

INFORMATIONS suite au CTE du 19 janvier et au CA du 25 janvier 2010

## Le Directeur Général « plante » le décor de ce que sera demain !



### Angel Piquemal : pas de tabous, pas d'acquis !

La CGT réagit sur «pas d'acquis» car ils sont le fruit d'accords obtenus par la négociation et par la lutte des salariés.

### A.P : horaires non figés, temps de travail dérogatoire pas impossible (cela se fait à Bayonne) !

La CGT est contre les horaires dérogatoires !!!  
Rappel : le 23 avril 1919, la CGT obtient le vote de la loi sur la journée de travail de 8 heures !

### A.P : avec 40 millions d'euros de déficit on a forcément de la ressource (humaine) quelque part.

La CGT estime que les erreurs et fautes de nos directions successives en terme de stratégie et de management ne doivent pas être «payées» par le personnel (exemples: rénovation hall niveau 1 environ 250000€ réduit à l'état de chantier aujourd'hui, parking handicapé environ 200000€ remplacé par le bâtiment modulaire, sans parler de la mégalomanie de notre ancien DG, etc.).

### A.P : est favorable au rapprochement public/privé (HPST) exemple ORL avec Baclesse.

La CGT dira OUI si tout le personnel a un statut public et que les recrutements sont des agents de la fonction publique hospitalière

### A.P: le budget 2010, avec la loi HPST c'est le directeur qui décide !

La CGT rappelle que le budget 2009 a été rejeté notamment à cause des suppressions de postes programmées et que le budget 2010 s'oriente vers des suppressions de postes importantes.

### A.P: suppressions de postes supérieures en 2010 qu'en 2009.

La CGT refuse toute suppression de poste.

**A.P: pourquoi a-t-on recruté autant de secrétaires (médicales ou autres) ?**

La CGT affirme que de nombreuses secrétaires sont surchargées de travail.

**A.P: nouvelle vague de départs volontaires (2010, 2011)**

La CGT est contre, car ce sont des postes non remplacés équivalent à un plan social dans le privé.

**A.P: Tous les services ne sont pas logés à la même enseigne en terme de personnel !**

La CGT constate que ce discours est tenu depuis des années mais jamais établi clairement !

**A.P : les réorganisations se feront partout où elles s'imposent !**

La CGT veillera à ce que ces réorganisations soient concertées et discutées avec le personnel, qu'elles n'alourdissent pas la charge de travail et qu'elles n'aggravent pas les conditions de travail.

**A.P: parle de clientèle et de part de marché à prendre !**

La CGT parle de patient et de tissu social pour tous les publics !



**Au Ministère de la Santé des négociations sont en cours : réforme statutaire de la Fonction Publique Hospitalière, Licence-Master-Doctorat (LMD), ordre infirmier.**

**Au CHU : effectifs, dysfonctionnement FEH, problème IDE de nuit, DATU, sécurité, amiante, sont des dossiers suivis par la CGT.**

**Harcèlement**

La CGT intervient de plus en plus souvent pour signaler et dénoncer des propos, des agissements et des pressions fortes de l'encadrement (AAH, cadres, cadres sup et de faisant fonction), etc. auprès des personnels. La médecine du travail reçoit de plus en plus d'agents à ce sujet.

**Nous devons être respectés et ne pas être considérés comme des pions !**

N'hésitez pas à constituer des dossiers, si vous êtes victimes de ce genre de situations, apportez vos témoignages et nous combattons ce fléau grandissant.

**La CGT vous propose dans un premier temps une  
heure d'information pour faire le point  
sur les différentes situations et préparer la riposte.  
le mardi 9 février 2010  
de 10h30 à 11h30 ou de 11h30 à 12h30  
Dans l'ancien self non fumeur (près du self Nacre)**